

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE LYSSÉO ET GLISSÉO BOUTIQUE EN LIGNE

SOMMAIRE

I – DÉFINITIONS

II – OBJET

III – PRIX

IV – COMMANDES

V – VALIDATION DE VOTRE COMMANDE

VI – PAIEMENT

VI.1 – Le délai de paiement

VI.2 – Pénalité en cas d'impayé

VI.3 – Modalités de paiement

VI.4 – Preuve de paiement

VII – RÉSILIATION ET SUSPENSION

VII.1 – Résiliation à l'initiative de l'utilisateur

VII.2 – Résiliation à l'initiative de l'établissement

VII.3 – La suspension

VIII – RÉOLUTION DU CONTRAT

IX – SANTÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

X – ASSURANCE

XI – GARANTIE

XII – DISPONIBILITÉ

XIII – RESPONSABILITÉ

XIII.1 – Responsabilité du vendeur

XIII.2 – Responsabilité générale

XIV – DROIT APPLICABLE EN CAS DE LITIGES

XIV.1 – Réclamation

XIV.2 – Médiation

XV – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

XVI – DONNÉES PERSONNELLES

XVII – DURÉE

XVIII – DISPOSITIONS GÉNÉRALES



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE GLISSÉO

Le Complexe Glisséo est un des établissements secondaires géré par l'EPIC Cholet Sports Loisirs.

Dénomination sociale : Cholet Sports Loisirs

Forme sociale : Établissement Public Local Industriel et Commercial

Siège social :

Cholet Sports Loisirs

Avenue Anatole Manceau

49300 Cholet

Numéro d'immatriculation : RCS Cholet 439 950 619

N° SIRET : 439 950 619 00098

Activité : Gestion d'installations sportives (9311Z)

Coordonnées du service client : info@glisseo.com

Standard Glisséo : 02 41 71 64 20

Site internet : <https://www.glisseo.com/reservations.fr>

Cholet Sports Loisirs - Glisséo est désigné ci-après par le vocable «le vendeur».

Toutes les prestations vendues en ligne et les horaires d'ouverture de l'établissement sont disponibles à l'accueil et sur le site internet de Glisséo.

Il est préalablement précisé que les présentes conditions régissent les ventes de l'ensemble des services effectuées sur le site internet de la boutique en ligne de Glisséo. Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment celles qui pourraient être appliquées sur les ventes sur place.

Conformément à l'article 1134 du Code civil français, l'acheteur et le vendeur conviennent que le contrat de vente passé entre eux fait la loi des parties et devra être exécuté de bonne foi.

I – DÉFINITIONS

Dans les présentes conditions générales de vente, les termes utilisés ont la signification suivante :

- Utilisateur désigne tout utilisateur qui navigue, prend connaissance, réserve, commande et/ou achète une prestation ou un service proposé sur le site.
- Prestation ou service désigne toute prestation de services proposée sur le site.
- Site désigne l'infrastructure développée par le vendeur selon les formats informatiques utilisables sur l'Internet comprenant des données de différentes natures, et notamment des textes, sons, images fixes ou animées, vidéos, bases de données, destinées à être consultées par l'Utilisateur pour connaître ses services.

II – OBJET

Les présentes conditions régissent les ventes par le vendeur de l'ensemble des services en ligne dédié à Glisséo, aux utilisateurs.

III – PRIX

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, conformément à sa délibération tarifaire en vigueur. Le(s) service(s) sera (seront) facturé(s) sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande et sous réserve de disponibilité. Les prix ne pourront être modifiés une fois la commande du client passée.

De même, si une ou plusieurs taxes ou contributions, notamment environnementales venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des services sur le site du vendeur et les documents de vente.

Le prix des services commandés sur le site et la date de commande en question font foi. Les services demeurent la propriété du vendeur jusqu'au paiement complet du prix.

IV – COMMANDES

L'utilisateur peut passer commande en ligne sur internet : <https://www.glisseo.com/reservations.fr>

Toute commande vaut acceptation des prix et de la description des services disponibles à la vente.

L'acheteur se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et de ne pas confirmer une commande pour motif légitime, et plus particulièrement en cas de difficulté concernant la commande reçue.

Toute commande en ligne suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales et du règlement intérieur de Glisséo consultables à tout moment sur le site Internet.

V – VALIDATION DE VOTRE COMMANDE

Un récapitulatif des informations de votre commande est communiqué à l'acheteur via l'adresse e-mail de confirmation de sa commande.

VI – PAIEMENT

VI.1. Le délai de paiement

L'utilisateur s'engage à payer le prestataire lors de la conclusion du contrat ou aux dates prévues par celui-ci conformément aux modalités de paiement.

Le débiteur d'une obligation de payer aux termes de la présente convention, sera valablement mis en demeure par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil.

VI.2. Pénalité en cas d'impayé

Le défaut de paiement entraînera la majoration des sommes restant dues d'intérêts de retard correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal, sans préjudice de toute demande en dommages intérêts et autre action, y compris contentieuse, nécessaire à la sauvegarde des intérêts du prestataire. Ces intérêts seront calculés et produits sur une base journalière.

VI.3. Modalités de paiement

Le paiement peut être effectué en cartes bancaires, prélèvements bancaires, chèques vacances, chèques vacances coupon-sport.

En cas de modification de domiciliation bancaire au cours de l'abonnement, l'utilisateur doit remplir une nouvelle demande de prélèvement et remettre un nouveau relevé d'identité bancaire à Glisséo, et ce, dans un délai de 2 semaines avant le prochain prélèvement afin d'éviter les frais d'impayés.

Pour tout rejet de prélèvement, l'accès pourra être interdit jusqu'au règlement du solde dans sa globalité.

En cas d'incident de paiement, le montant du prélèvement devra être réglé directement au prestataire par un autre moyen de paiement. Le prestataire pourra procéder à un renouvellement d'une demande de prélèvement pour des montants inférieurs aux sommes dues jusqu'au recouvrement de celle-ci.

En aucun cas l'arrêt des prélèvements par l'utilisateur sur ordre donné à sa banque ne peut constituer résiliation du contrat. Le terme du contrat interviendra de plein droit au terme du contrat sans qu'il soit nécessaire pour l'utilisateur d'envoyer une lettre de résiliation.

VI.4. Preuve de paiement

Dans tous les cas, la fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'intégralité de ladite commande conformément aux dispositions de la loi française du 13 mars 2000 et vaudront exigibilité des sommes engagées par la commande. Cette validation vaut signature et acception expresse de toutes les opérations effectuées sur le site. Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du vendeur dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste de la part du vendeur, les données conservées dans le système d'information du vendeur ont force probante quant aux commandes passées par l'utilisateur. Les données sur support informatique ou électronique constituent des preuves valables et en tant que telles, sont recevables dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle et durable conformément à l'article 1348 du Code Civil français.

VII – RÉILIATION ET SUSPENSION

VII.1. Résiliation à l'initiative de l'utilisateur

Le contrat ne pourra être résilié par l'utilisateur sauf en cas de motif légitime comme un problème de santé ou une mutation professionnelle (dans un rayon de plus de 60 kilomètres et après régularisation des éventuels impayés), empêchant définitivement l'abonné de bénéficier des prestations de Glisséo. La demande de résiliation doit être adressée par lettre recommandée avec

accusé de réception à Glisséo dans les deux mois suivants la survenance de la cause accompagnée d'un justificatif (certificat médical, attestation de l'employeur etc.).

Dans ces cas, la résiliation est effective dès la réception de la demande de résiliation accompagnée des pièces justificatives. Le prestataire se réserve la possibilité de vérifier la véracité des pièces présentées. Le remboursement s'effectuera au prorata temporis. Un forfait « frais de traitement de dossier » sera appliqué à chaque demande de remboursement selon la grille tarifaire en vigueur.

VII.2. Résiliation à l'initiative de l'établissement

Par ailleurs, l'abonnement peut être résilié, à tout moment, par l'établissement de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de comportement contraire au règlement intérieur de Glisséo ou aux présentes conditions.

Cette faculté de résiliation de plein droit devra être précédée d'un débat contradictoire avec l'utilisateur, au cours duquel, l'utilisateur aura la faculté de contester la mesure et de justifier son comportement. En cas de non-paiement des sommes dues par le client au titre de son abonnement (et ce, quel que soit le mode de paiement), le client se verra immédiatement refuser l'accès aux services et ce jusqu'à la régularisation du paiement. Le client disposera alors d'un délai de 30 jours, à compter de la réception par Cholet Sports Loisirs du courrier de sa banque l'informant du rejet du paiement, pour régler à Cholet Sports Loisirs le montant dû. En tout état de cause, le prestataire aura la faculté de résilier le présent contrat de plein droit, à compter de la réception par le client d'une mise en demeure de payer restée sans effet au terme du délai imparti pour la régularisation du paiement. A compter de cette date, le client se verra refuser définitivement l'accès aux services et demeurera redevable de la totalité des sommes dues au titre de l'abonnement qu'il a souscrit dans le cadre du présent contrat.

VII.3. La suspension

Pour toute cause d'empêchement non définitive (supérieure à 15 jours) liée à la santé de l'abonné(e) ou à la situation professionnelle de l'utilisateur, ne relevant pas des cas précités, l'abonné(e) pourra bénéficier d'une suspension de l'abonnement, à la condition expresse d'informer préalablement l'établissement et de remettre les pièces justificatives à l'accueil de Glisséo.

Le terme du contrat sera automatiquement prolongé pendant une période égale à la durée de la suspension. Pendant la période de suspension, l'utilisateur devra continuer à payer le montant de l'abonnement.

VIII – RÉSOLUTION DU CONTRAT

Si les services commandés n'ont pas été fournis dans le délai indiqué à l'utilisateur dans le contrat ou à défaut, au plus tard 30 jours après la conclusion du contrat, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait de l'utilisateur, la vente pourra être résolue à la demande écrite de celui-ci dans les conditions prévues aux articles L 216-2 et L 241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par l'utilisateur lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

En tout état de cause, la partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

IX – SANTÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Le règlement intérieur, ainsi que toutes les règles instituées par Glisséo relatives au bruit, à l'hygiène, à la sécurité et aux bonnes mœurs doivent être respectés strictement par l'utilisateur.

L'utilisateur atteste sur l'honneur que sa constitution physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le sport en général, et plus particulièrement d'utiliser les services, le matériel et les

installations proposées par l'établissement. Le complexe Glisséo attire l'attention des usagers sur le fait que les services proposés peuvent comporter des risques.

Le complexe se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

X – ASSURANCE

Le complexe Glisséo est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de ses préposés et des entraîneurs par la SARL Fougeray Associés MMA. La responsabilité de Cholet Sports Loisirs ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de la non-observation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée des appareils.

Les incapacités de toutes natures, les préjudices patrimoniaux ou personnels doivent faire l'objet d'une assurance personnelle par

l'utilisateur auprès de la compagnie de son choix.

XI – GARANTIE

Conformément à l'article L.121-28 (alinéa 12) du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux activités de loisirs.

Tout service souscrit ne peut faire l'objet d'un remboursement une fois la commande validée.

XII – DISPONIBILITÉ

Les services sont proposés à la vente tant qu'ils sont visibles sur le site internet : <https://www.glisseo.com/reservations.fr> et dans la limite des stocks disponibles.

XIII – RESPONSABILITÉ

XIII.1 – Responsabilité du vendeur

Les services proposés sont conformes à la législation française en vigueur.

Les services demeurent la propriété du vendeur jusqu'au complet encaissement de la commande.

Les photographies appuyant la description des services n'entrent pas dans le champ contractuel et ne sauraient donc engager la responsabilité du vendeur.

Ce dernier ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de rupture de stock ou indisponibilité du service.

XIII.2 – Responsabilité générale

Le vendeur a pour toutes les étapes de prise de commande ainsi que pour les étapes postérieures à la conclusion du contrat une obligation de moyens.

Dans tous les cas, la responsabilité du vendeur ne pourrait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française.

La responsabilité de l'une ou l'autre des parties ne pourra être recherchée si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, du fait de l'autre partie ou d'un tiers ou de causes extérieures telles que les conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique.

Le vendeur met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des données transmises sur le web.

XIV – DROIT APPLICABLE EN CAS DE LITIGES

La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront les seuls compétents. Seule la version en langue française des présentes conditions fera foi en vue de leur interprétation.

XIV.1. Réclamation

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Cholet Sports Loisirs, Glisséo, Avenue Anatole Manceau, 49300 Cholet. Le règlement amiable du litige est un préalable obligatoire avant toute saisie d'un médiateur. Ce n'est qu'après s'être adressé au prestataire de services, et si la réponse du professionnel ne lui satisfait pas ou si le professionnel ne lui répond pas dans les deux mois à compter de l'envoi de sa réclamation, qu'il peut saisir le médiateur.

XIV.2. Médiation

Le consommateur a la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation comme le prévoit l'article L 612-1 et suivants du code de la consommation.

XV – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site internet :

<https://www.glisseo.com/reservations.fr>

sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive du vendeur. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès et préalable du vendeur.

XVI – DONNÉES PERSONNELLES

Le vendeur se réserve le droit de collecter les informations nominatives et les données personnelles concernant les utilisateurs qui sont nécessaires à la gestion des commandes. L'ensemble des informations et données de l'utilisateur est également conservé à des fins de sécurité afin de respecter les obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Cholet Sports Loisirs, Avenue Anatole Manceau, 49300 Cholet.

Ainsi, dans un souci de préservation de la vie privée de l'utilisateur, le vendeur s'engage à :

- Ne pas céder les informations personnelles des utilisateurs à un tiers, et ne les utiliser que dans le cadre de l'activité du site Internet.

- Ne faire parvenir aux utilisateurs que les informations qu'il a préalablement accepté de recevoir.

Conformément à l'article 70, en cas de violation de l'un de vos droits précédemment énoncés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL en lui adressant une plainte en ligne via le formulaire présent à cette adresse :

<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

XVII – DURÉE

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services offerts par le vendeur.

XVIII – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les parties reconnaissent que le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord conclu entre elles et se substitue à toute offre, disposition ou accord antérieurs, écrits ou verbaux. Si l'une des stipulations des présentes conditions générales de vente s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité, ni altérer la validité des présentes conditions de vente.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE LYSSÉO

Le Centre Aqualudique de Lysséo est un des établissements secondaires géré par l'EPIC Cholet Sports Loisirs.

Siège social : EPL Cholet Sports Loisirs, Avenue Anatole Manceau
49300 Cholet

Dénomination sociale : Cholet Sports Loisirs

Forme sociale : EPIC

Numéro d'immatriculation : RCS Cholet 439 950 619

N° SIRET : 439 950 619 00098

Activité : Gestion d'installations sportives (9311Z)

Coordonnées du service client : info@lysseo.eu

Standard Lysséo : 02 55 53 02 60

Site internet : <https://www.lysseo.eu/reservations.eu>

Cholet Sports Loisirs – Lysséo est désigné ci-après par le vocable «le vendeur».

Toutes les prestations vendues en ligne et les horaires d'ouverture de l'établissement sont disponibles à l'accueil et sur le site internet de Lysséo.

Il est préalablement précisé que les présentes conditions régissent les ventes de l'ensemble des services effectuées sur le site internet de la boutique en ligne de Lysséo. Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment celles qui pourraient être appliquées sur les ventes sur place.

Conformément à l'article 1134 du Code civil français, l'acheteur et le vendeur conviennent que le contrat de vente passé entre eux fait la loi des parties et devra être exécuté de bonne foi.

I – DÉFINITIONS

Dans les présentes conditions générales de vente, les termes utilisés ont la signification suivante :

- Utilisateur désigne tout utilisateur qui navigue, prend connaissance, réserve, commande et/ou achète une prestation ou un service proposé sur le site.

- Prestations ou service désigne toute prestation de services proposée sur le site.

- Site désigne l'infrastructure développée par le vendeur selon les formats informatiques utilisables sur l'Internet comprenant des données de différentes natures, et notamment des textes, sons, images fixes ou animées, vidéos, bases de données, destinées à être consultées par l'Utilisateur pour connaître ses services.

II – OBJET

Les présentes conditions régissent les ventes par le vendeur de l'ensemble des services en ligne dédié à Lysséo, aux utilisateurs.

III – PRIX

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, conformément à sa délibération tarifaire en vigueur. Le(s) service(s) sera (seront) facturé(s) sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande et sous réserve de disponibilité. Les prix ne pourront être modifiés une fois la commande du client passée.

De même, si une ou plusieurs taxes ou contributions, notamment environnementales venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des services sur le site du vendeur et les documents de vente.

Le prix des services commandés sur le site et la date de commande en question font foi. Les services demeurent la propriété du vendeur jusqu'au paiement complet du prix.

IV – COMMANDES

L'utilisateur peut passer commande en ligne sur internet via l'adresse suivante : <https://www.lysseo.eu/reservations.eu>

Toute commande vaut acceptation des prix et de la description des services disponibles à la vente.

L'acheteur se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et de ne pas confirmer une commande pour motif légitime, et plus particulièrement en cas de difficultés concernant la commande reçue.

Toute commande en ligne suppose l'adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales et du Règlement Intérieur de Lysséo, consultables à tout moment sur le site internet et à l'accueil du centre aqualudique Lysséo.

V – VALIDATION DE VOTRE COMMANDE

Un récapitulatif des informations de votre commande est communiqué à l'acheteur via l'adresse e-mail de confirmation de sa commande.

VI – PAIEMENT

VI.1 – Le délai de paiement

L'utilisateur s'engage à payer le prestataire lors de la conclusion du contrat ou aux dates prévues par celui-ci conformément aux modalités de paiement. Le débiteur d'une obligation de payer aux termes de la présente convention, sera valablement mis en demeure par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil.

VI.2 – Pénalité en cas d'impayé

Le défaut de paiement entraînera la majoration des sommes restant dues d'intérêts de retard correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal, sans préjudice de toute demande en dommages intérêts et autre action, y compris contentieuse, nécessaire à la sauvegarde des intérêts du prestataire. Ces intérêts seront calculés et produits sur une base journalière.

VI.3 – Modalités de paiement

Le paiement peut être effectué uniquement en carte bancaire.

VI.4 – Preuve de paiement

Dans tous les cas, la fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'intégralité de ladite commande conformément aux dispositions de la loi française du 13 mars 2000 et vaudront exigibilité des sommes engagées par la commande. Cette validation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le site.

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du vendeur dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste de la part du vendeur, les données conservées dans le système d'information du vendeur ont force probante quant aux commandes passées par l'utilisateur. Les données sur support informatique ou électronique constituent des preuves valables et en tant que telles, sont recevables dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle et durable conformément à l'article 1348 du Code Civil français.

VII – RÉILIATION ET SUSPENSION

VII.1 – Résiliation à l'initiative de l'utilisateur

Le contrat ne pourra être résilié par l'utilisateur sauf en cas de motif légitime comme un problème de santé ou une mutation professionnelle (dans un rayon de plus de 60 kilomètres et après régularisation des éventuels impayés), empêchant définitivement l'abonné de bénéficier des prestations de Lysséo. La demande de résiliation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à Cholet Sports Loisirs dans les deux mois suivants la survenance de la cause accompagnée d'un justificatif (certificat médical, attestation de l'employeur, etc).

Dans ces cas, la résiliation est effective dès la réception de la demande de résiliation accompagnée des pièces justificatives. Le prestataire se réserve la possibilité de vérifier la véracité des pièces présentées. Le remboursement s'effectuera au prorata temporis.

Un forfait «frais de traitement de dossier» sera appliqué à chaque demande de remboursement selon la grille tarifaire en vigueur.

VII.2 – Résiliation à l'initiative de l'établissement

Par ailleurs, l'abonnement peut être résilié, à tout moment, par l'établissement de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de comportement contraire au règlement intérieur de Lysséo ou aux présentes conditions.

Cette faculté de résiliation de plein droit devra être précédée d'un débat contradictoire avec l'utilisateur, au cours duquel, l'utilisateur aura la faculté de contester la mesure et de justifier son comportement.

VII.3 – La suspension

Pour toute cause d'empêchement non définitive (supérieure à 15 jours) liée à la santé de l'abonné(e) ou à la situation professionnelle de l'utilisateur, ne relevant pas des cas précités, l'abonné(e) pourra bénéficier d'une suspension de l'abonnement, à la condition expresse d'informer préalablement l'établissement et de remettre les pièces justificatives à l'accueil de Lysséo. Le terme du contrat sera automatiquement prolongé pendant une période égale à la durée de la suspension. Pendant la période de suspension, l'utilisateur devra continuer à payer le montant de l'abonnement.

VIII – RÉSOLUTION DU CONTRAT

Si les services commandés n'ont pas été fournis dans le délai indiqué à l'utilisateur dans le contrat ou à défaut, au plus tard 30 jours après la conclusion du contrat, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait de l'utilisateur, la vente pourra être résolue à la demande écrite de celui-ci dans les conditions prévues aux articles L. 216-2 et L. 241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par l'utilisateur lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue. En tout état de cause, la partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

IX – SANTÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Le règlement intérieur, ainsi que toutes les règles instituées par Lysséo relatives au bruit, à l'hygiène, la sécurité et les bonnes mœurs doivent être respectés strictement par l'utilisateur.

L'utilisateur atteste sur l'honneur que sa constitution physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le sport en général, et plus particulièrement d'utiliser les services, le matériel et les installations proposées par l'établissement. Le Centre Aqualudique de Lysséo attire l'attention des usagers sur le fait que les services proposés peuvent comporter des risques.

Lysséo se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

X – ASSURANCE

Lysséo est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de ses préposés et des entraîneurs par la SARL Fougeray Associés MMA. La responsabilité de Cholet Sports Loisirs ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de la non-observation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée des équipements.

Les incapacités de toutes natures, les préjudices patrimoniaux ou personnels doivent faire l'objet d'une assurance personnelle par l'utilisateur auprès de la compagnie de son choix.

XI – GARANTIE

Conformément à l'article L. 121-28 alinéa 12 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux activités de loisirs. Tout service souscrit ne peut faire l'objet d'un remboursement une fois la commande validée.

XII – DISPONIBILITÉ

Les services sont proposés à la vente tant qu'ils sont visibles sur le site internet et dans la limite des stocks disponibles.

XIII – RESPONSABILITÉ

XIII.1 – Responsabilité du vendeur

Les services proposés sont conformes à la législation française en vigueur. Les services demeurent la propriété du vendeur jusqu'au complet encaissement de la commande. Les photographies appuyant la description des services n'entrent pas dans le champ contractuel et ne sauraient donc engager la responsabilité du vendeur.

Ce dernier ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de rupture de stock ou indisponibilité du service.

XIII.2 – Responsabilité générale

Le vendeur a pour toutes les étapes de prise de commande ainsi que pour les étapes postérieures à la conclusion du contrat une obligation de moyens.

Dans tous les cas, la responsabilité du vendeur ne pourrait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française.

La responsabilité de l'une ou l'autre des parties ne pourra être recherchée si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, du fait de l'autre partie ou d'un tiers ou de causes extérieures telles que les conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique.

Le vendeur met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des données transmises sur le web.

XIV – DROIT APPLICABLE EN CAS DE LITIGES

La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront les seuls compétents. Seule la version en langue française des présentes conditions fera foi en vue de leur interprétation.

XIV.1 – Réclamation

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Cholet Sports Loisirs, Avenue Anatole Manceau, 49300 CHOLET.

La règlement amiable du litige est un préalable obligatoire avant toute saisie d'un médiateur. Ce n'est qu'après s'être adressé au prestataire de services, et si la réponse du professionnel ne lui satisfait pas ou si le professionnel ne lui répond pas dans les deux mois à compter de l'envoi de sa réclamation, qu'il peut saisir le médiateur.

XIV.2 – Médiation

Le consommateur a la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation, comme le prévoit l'article L. 612-1 et suivants du Code de la consommation.

XV – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site internet : <https://www.lysseo.eu> sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive du vendeur. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site, qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès et préalable du vendeur.

XVI – DONNÉES PERSONNELLES

Le vendeur se réserve le droit de collecter les informations nominatives et les données personnelles concernant les utilisateurs qui sont nécessaires à la gestion des commandes. L'ensemble des informations et données de l'utilisateur est également conservé à des fins de sécurité afin de respecter les obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Cholet Sports Loisirs, Avenue Anatole Manceau, 49300 CHOLET. Ainsi, dans un souci de préservation de la vie privée de l'utilisateur, le vendeur s'engage à :

- Ne faire parvenir aux utilisateurs que les informations qu'il a préalablement accepté de recevoir.

- Ne pas conserver les données à l'issue des relations commerciales au-delà de deux ans.

Conformément à l'article 70, en cas de violation de l'un des droits précédemment énoncés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL en lui adressant une plainte en ligne via le formulaire présent à cette adresse : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

XVII – DURÉE

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne des services offerts par le vendeur.

XVIII – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les parties reconnaissent que le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord conclu entre elles et se substitue à toute offre, disposition ou accord antérieure, écrits ou verbaux. Si l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales de vente s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité, ni altérer la validité des présentes conditions générales de vente.